

EUROPE OFFICE WAGGGS
BUREAU EUROPE AMGE
RUE BELLIARD 40
B-1000 BRUSSELS, BELGIUM
TEL + 32 2 893 2420
EMAIL: europe@waggs.org



WOSM – EUROPE SUPPORT CENTRES
OMMS – CENTRES DE SOUTIEN POUR
L'EUROPE
5 RUE HENRI-CHRISTINE, BOX 327
CH-1211 GENEVA 4, SWITZERLAND
TEL + 41 22 705 11 00 - FAX + 41 22 705 11 09
EMAIL: europe@scout.org

ANNEXE 1

Appel à participant·e·s | The Academy 2023

Wiesbaden, Allemagne, du 14 au 19 novembre 2023

Qu'est-ce que The Academy ?

The Academy est un événement Scout et Guide unique conçu pour offrir aux participant·e·s une formation de haute qualité et des opportunités de réseautage autour des priorités fondamentales des Régions Européennes de l'AMGE et de l'OMMS.

Qui devrait participer à The Academy ?

L'événement est ouvert à toute personne occupant un poste au niveau national ou régional dans l'une de nos Associations, des membres des équipes nationales aux commissaires en chef.

Quels sont les thèmes abordés à The Academy ?

Les participant·e·s pourront choisir parmi les trois différents parcours d'apprentissage mentionnés ci-dessous. Nous souhaitons encourager les participant·e·s à choisir parmi une variété de séances par jour, en composant leur propre plan d'apprentissage en fonction de leur poste et de leurs besoins particuliers. Un large éventail de séances traitant de différents domaines de travail sera proposé simultanément, l'offre étant suffisante pour rendre l'événement intéressant pour toutes et tous.

Cadre symbolique

Jouez, planifiez, grandissez !

Le monde qui nous entoure évolue rapidement, surtout après la pandémie, la guerre en Ukraine, la crise environnementale et la crise de la santé mentale. Les scouts et les guides ont une opportunité spéciale d'aider les jeunes, les adultes et les communautés à relever ces défis tout en leur apportant du plaisir. C'est l'objectif de The Academy 2023.

The Academy est conçue pour permettre aux participants de choisir leur parcours d'apprentissage en fonction des besoins personnels et de leur propre organisation.

Il y aura 4 parcours d'apprentissage principaux disponibles :

Nourrir - comment pouvons-nous aider nos membres à développer une bonne santé mentale qui les aidera à s'adapter aux événements actuels, comment les organisations peuvent-elles soutenir la lutte contre la crise climatique, fonctionner de manière écologique et œuvrer vers un avenir durable ?

Améliorer : comment pouvons-nous garantir que nos organisations disposent des boîtes à outils, des compétences et des connaissances appropriées pour prospérer dans le monde d'aujourd'hui ?

Innovation : comment pouvons-nous proposer des programmes nouveaux et de qualité et utiliser les nouvelles technologies numériques ?

Voix - comment pouvons-nous nous assurer que les jeunes de nos organisations sont entendu·e·s à tous les niveaux, habilités à s'exprimer et à devenir des leaders fort·e·s

Une description détaillée de chaque session, précisant les buts, les objectifs et les résultats attendus, sera publiée sur le site Internet début octobre 2023.

En outre, il est possible pour les participant·e·s de proposer des séances de partage informelles pour faire part des innovations et des réussites majeures qui pourraient être utiles à d'autres.



EUROPE OFFICE WAGGGS
BUREAU EUROPE AMGE
RUE BELLIARD 40
B-1000 BRUSSELS, BELGIUM
TEL + 32 2 893 2420
EMAIL: europe@waggggs.org



WOSM – EUROPE SUPPORT CENTRES
OMMS – CENTRES DE SOUTIEN POUR
L'EUROPE
5 RUE HENRI-CHRISTINE, BOX 327
CH-1211 GENEVA 4, SWITZERLAND
TEL + 41 22 705 11 00 - FAX + 41 22 705 11 09
EMAIL: europe@scout.org

Comment s'inscrire à The Academy ?

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 octobre 2023 et vous pouvez vous inscrire en ligne sur le [site de The Academy](#). Assurez-vous d'avoir déjà fait savoir à votre commissaire international-e que vous avez postulé pour participer à The Academy. Avec votre inscription, veuillez nous envoyer l'approbation de votre Commissaire International-e.

L'espace étant limité, nous pouvons accepter un maximum de 200 participants. En cas de surréservation, la priorité sera donnée pour assurer la plus grande diversité. Une confirmation sera envoyée à tous les participants après la date limite.

Lieu et hébergement

The Academy aura lieu au Jugendherberge Wiesbaden. Pour plus d'informations sur le lieu, veuillez visiter : <https://www.jugendherberge.de/jugendherbergen/wiesbaden/>

L'hébergement des participants sera fourni dans la même auberge, dans un dortoir partagé de 6 lits.

Frais de participation

Les frais d'inscription à The Academy sont de EUR 400. Il comprend l'hébergement, les repas et les pauses thé/café, l'accès gratuit aux installations du lieu, ainsi que le matériel de séance pour l'ensemble de l'événement.

Suivez The Academy !

Suivez The Academy sur Facebook : <https://facebook.com/ScoutGuideAcademy>, sur Twitter : @thesgacademy et sur Instagram : <https://www.instagram.com/thesgacademy/>.

Organisation de voyage

Une fois que les participant-e-s auront été sélectionnés et approuvés, ils recevront des lettres d'acceptation. Tous les participant-e-s doivent ensuite prendre leurs propres dispositions de voyage et, si nécessaire, obtenir un visa. Si vous avez besoin d'une lettre officielle en soutien d'une demande de visa, veuillez compléter toutes les informations dans le formulaire de demande. N'oubliez pas que l'obtention d'un visa peut prendre beaucoup de temps. Veuillez donc déposer votre demande le plus tôt possible.

Les participant-e-s seront attendu-e-s le mercredi 14 novembre pour commencer le programme à 20h00.

(après le dîner offert), et le départ s'effectue le dimanche 19 novembre, après 12h30.

Des informations sur le voyage à Wiesbaden seront envoyées aux participant-e-s. Le lieu est facilement accessible en train.

Financement supplémentaire pour soutenir la participation

Les participant-e-s qui ont des difficultés à payer les frais de voyage doivent contacter en toute confiance leur Bureau Régional de l'OMMS ou de l'AMGE pour demander des informations sur la possibilité d'une aide financière de la Région.

Langue

L'événement se déroulera en anglais. Il est demandé à tous les participant-e-s d'être en mesure de communiquer efficacement dans cette langue.

Informations complémentaires

Toutes les informations complémentaires se trouvent sur le site web de The Academy : www.thesgacademy.eu.

Pour toute autre information n'hésitez pas à contacter l'équipe de planification de The Academy à l'adresse suivante : info@thesgacademy.eu.

Assurance



EUROPE OFFICE WAGGGS
BUREAU EUROPE AMGE
RUE BELLIARD 40
B-1000 BRUSSELS, BELGIUM
TEL + 32 2 893 2420
EMAIL: europe@waggs.org



WOSM – EUROPE SIUPPORT CENTRES
OMMS – CENTRES DE SOUTIEN POUR
L'EUROPE
5 RUE HENRI-CHRISTINE, BOX 327
CH-1211 GENEVA 4, SWITZERLAND
TEL + 41 22 705 11 00 - FAX + 41 22 705 11 09
EMAIL: europe@scout.org

La Région Européenne du Scoutisme et la Région Europe AMGE ne couvrent pas les participant-e-s en matière d'assurance, ni pendant l'événement, ni pendant le voyage aller et retour. Veuillez noter qu'il est de la responsabilité exclusive des Associations de vérifier et de s'assurer que leurs participants sont couverts par une assurance (maladie, accident, rapatriement).

Politique d'annulation

La viabilité de l'événement peut être affectée par les réglementations imposées par les autorités du pays hôte ou des pays des organisations expéditrices.

La Région Européenne du Scoutisme et la Région Europe de l'AMGE se réservent le droit de facturer à l'association expéditrice toutes les dépenses encourues, si les participant-e-s annulent leur inscription après que leur participation a été confirmée. Ceci exclut l'impact de toute mesure liée au COVID-19 pour laquelle les frais de participation et les frais de voyage seront remboursés dans les conditions suivantes :

En cas d'annulation de l'événement par la Région Européenne du Scoutisme et la Région Europe de l'AMGE

Dans le cas où les participant-e-s annulent leur inscription après que leur participation a été confirmée en raison de changements dans leurs mesures nationales entraînant des restrictions de voyage.

Note : Si les participant-e-s ont opté pour des vols flexibles, seuls les frais d'annulation / de pénalité seront remboursés.

Toute autre situation liée au COVID-19 sera traitée au cas par cas et en tenant compte de l'éligibilité au financement et de la couverture d'assurance (le cas échéant).

